

**Décision du 21 avril 2005 portant nomination
(régisseurs d'avances)
NOR : DEVC0540143S**

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La régisseuse auprès du cabinet du ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu l'arrêté du 26 décembre 2001 modifié portant institution d'une régie d'avances auprès du cabinet du ministre ;
Vu l'arrêté du 25 novembre 2004 portant nomination d'une régisseuse d'avances auprès du cabinet du ministre,
Décide :

Article 1^{er}

Mme Soares-Lopes (Marie-Corine) est nommée suppléante de Mme Legouverneur (Nelly), régisseuse d'avances auprès du cabinet du ministre de l'écologie et du développement durable.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.
Fait à Paris, le 21 avril 2005.

La régisseuse,
N. Legouverneur